

Cela dégagerait énormément une Congrégation bien chargée déjà d'autres affaires, et ces causes pourraient procéder plus rapidement. D'autre part, les auditeurs de Rote, qui sont payés par le Saint-Siège, pourraient se rendre plus utiles, et faire revivre les anciennes traditions de ce corps qui était la plus grande expression du droit.

— Je passe sur les autres réformes dont on parle et dont les journaux ont même entretenu leurs lecteurs, parceque elles ne me semblent pas encore avoir le degré d'attendibilité nécessaire. Du reste l'attente ne sera probablement pas longue, et dans quelques semaines, peut-être dans quelques jours, nous aurons ce *Motu proprio*.

— On ne peut s'empêcher de remarquer avec quelle ardeur juvénile le pape s'est mis à la réforme de l'Église. Et il ne se contente pas de décréter des réformes, il en poursuit l'exécution avec une ténacité merveilleuse.

— Sans parler des affaires de France, nous voyons que le pape a d'abord réformé l'enseignement catéchétique, soit en faisant faire un nouveau catéchisme, soit en obligeant les curés à exécuter rigoureusement ce que leur prescrivait le Concile de Trente. L'enseignement chrétien du peuple a été la base de ses réformes. Puis commençant par l'Italie, il a fait la réforme des séminaires, car le prêtre doit devenir la forme du peuple chrétien, et il faut pour cela que sa propre formation soit irréprochable. Il fallait défendre cet enseignement, et il nous a donné l'encyclique *Pascendi*, véritable monument qui rivalise avec ce que les papes nous ont donné de plus beau dans ce genre. Obéissant à son devoir de gouverner l'Église, il s'est aussi attaqué au grave problème de la codification du droit, codification qui marche rapidement et pourra être promulguée dans trois ans. Enfin, mettant la main à la racine, il modifie les organes administratifs du Vatican pour mieux les mettre en rapport avec les besoins de l'Église. Et ce travail de géant, le pape a mis moins de cinq ans à l'accomplir !